



ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT HAUTE-MARNE DE FOOTBALL POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE GRAND-EST DE FOOTBALL MANDATURE 2024 – 2028

APPEL A CANDIDATURE

L'élection de la délégation du District Haute-Marne de Football pour l'Assemblée Générale de la Ligue Grand-Est de Football aura lieu lors de l'Assemblée Générale du vendredi 14 juin 2024.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 15 mars 2024 au 14 mai 2024, à minuit.**

Toute candidature doit être transmise par courrier électronique, envoyé au District, à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales, à l'adresse suivante :

elections@hautemarne.fff.fr

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13.2 des Statuts du District,
- conformément à l'article 12.2 des Statuts de la Ligue, l'Assemblée Générale du District doit élire 4 (minimum) à 8 (maximum) délégués appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue,
- toute candidature doit être présentée en binôme "titulaire + suppléant" (articles 12.1.1 des Statuts de la Ligue et 12.5.6 des Statuts du District)
- l'élection a lieu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire : [Déclaration de candidature délégation district en binôme](#)